



Alain GIRARD
Maire Adjoint
Président du Conseil de Quartiers Est

COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIERS EST DU 1^{er} OCTOBRE 2015

Etaient présents :

Collège élus : Josiane DAUTRY, Alain GIRARD, Eddy JOURDE, Pierre STOUVENEL, Malikat VERA,
Collège des habitants : Ludovic ADAM, Nouam BEN MESSAOUD, Edith BIDAULT, Jean CANET, Soumeya HADJ TAYEB, Patrick JAULIN, Brigitte KUIPOU,
Collège des acteurs sociaux économiques : Annabelle ALVES, Claude BEROLDY, Manuel DA COSTA, Reine-Aimée ENDALLE PENDA, Madiha KHALDOUN, , Eliane SOUBEN, Germain TELLO,
Administration : Isabelle LOURSEL, Lucie PLANTADE, Vincent REBERIOUX, Frédéric WINTER
Excusés/absents : Pascal FONTANNAUD, Marco PISANU, Haïtem SELMI, Noëlle GAMAIN, David MELT

Monsieur Alain GIRARD ouvre la séance à 20h15. Il remercie les membres présents et excuse les personnes absentes.

Il informe que Monsieur Frédéric WINTER, directeur du développement urbain présentera les perspectives de transport pour la Ville d'Orly.

Monsieur Vincent REBERIOUX quant à lui, donnera des informations sur le Conseil Citoyens.

Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour :

- **SUIVI DES DEMANDES ET SUGGESTIONS,**
- **PROJETS- TRAVAUX,**
- **EVENEMENTS - FETES ET ANIMATIONS**
- **INFORMATIONS GENERALES**

Avant d'aborder les différents points inscrits, **Alain GIRARD** soumet à l'approbation des conseillers de quartiers le compte-rendu du dernier conseil de quartiers du 28 mai dernier. Aucune remarque n'est formulée, il est adopté.

Enfin il rappelle la signature du nouveau Contrat de Ville le 10 juin dernier et fait part de la pétition relative aux finances locales contre la baisse des dotations de l'Etat.

I. Suivi des demandes et suggestions

- Quartier des Tilleuls : mise en place par Valophis des clôtures demandées par les locataires. Demande formulée lors du rendez-vous urbain et par le conseil de quartiers.
- Rue Buffon : le cheminement piéton empruntant l'un des trottoirs de la rue Buffon a été protégé. Travaux réalisés par la Ville.
- Nouveau parking (stade Jean Mermoz) : un parking aux abords du complexe sportif Jean Mermoz vient d'être réalisé, organisant ainsi le stationnement.
- Stationnement rue Amundsen : une nouvelle voie ouverte à la circulation a été réalisée rue Amundsen avec le réaménagement de l'entrée du groupe scolaire Paul Eluard. L'organisation du stationnement des voitures est posée. Un stationnement zone bleue a été réalisé. **Monsieur Alain GIRARD** souligne la qualité du travail fait.
- Entrée de la crèche Charles de Foucauld : les travaux de voirie de la rue Amundsen ont également concernés l'entrée de la crèche.
- Parking public (gare Les Saules) : la demande publique de stationnement autour de la gare Les Saules/quartier Chandigarh pose le problème de la gestion des épaves pour libérer les espaces occupés par celles-ci. **Monsieur Alain GIRARD** indique que le travail continue avec les services de police pour enlever les voitures jugées comme épaves. Les ASVP (agent de sécurité de la voie publique) peuvent également être informés pour ce type de problème). **Madame Eliane SOUBEN** : il subsiste tout de même encore quelques difficultés. Même en donnant la marque de la voiture, la couleur, l'immatriculation, rien ne bouge. **Monsieur Alain GIRARD** répond qu'il y a des résultats puisque des voitures ont été enlevées.
- Parvis de la gare Les Saules : sur ce secteur existe une zone urbaine importante et un centre de formation. Cela génère des stationnements de voitures. Le parvis est devenu un parking. La sécurité des voyageurs n'est pas suffisamment assurée. **Monsieur Alain GIRARD** demande si le centre de formation ne peut pas s'organiser pour les voitures des étudiants. **Monsieur Eddy JOURDE** répond qu'il a rencontré le directeur de l'établissement sur cette question. Il lui a été indiqué que seules 10 voitures d'étudiants peuvent stationner, les autres véhicules sont des véhicules pour la mécanique.
- Rue Pierre Sépard : les piétons sortant du tunnel de la gare Les Saules sont maintenant informés que celui-ci débouche sur la rue Pierre Sépard à Orly.
- Création de zones bleues : aux abords des commerces de la voie des Saules des places de parking zones bleues ont été créées et d'autres mieux signalées. Le premier objectif est de favoriser le stationnement auprès des commerces pour une courte durée. **Madame Malikat VERA** signale que le gérant de Franprix a pris l'habitude de prendre des places de parking. **Monsieur Ludovic ADAM** indique qu'il y a obligation de mettre un disque pour les zones bleues. Actuellement les camions empêchent le stationnement. Ils se mettent en double file pour les livraisons. Il souligne que l'arrivée du T9 va générer moins de stationnement. Une réflexion devra être entamée.

Madame Eliane SOUBEN pense qu'il aurait fallu anticiper l'arrivée du T9 lors de l'aménagement du boulevard urbain.

- Parking Roland Garros : Valophis a répondu à la sollicitation du Conseil de quartiers pour rappeler que les jeux de ballons sont interdits dans l'enceinte du parking.
- Rue Chandigarh deux questions sont régulièrement posées : le nettoyage de la rue, la protection des piétons.

Monsieur Eddy JOURDE indique que l'allée Chandigarh s'était transformée en parking. Les locataires ont souhaité que l'accès soit sécurisé. Une réflexion a été menée avec les services techniques de la ville et l'option « petit plot » a été choisie. Depuis la mise en place de ces derniers, les véhicules réduisent leur vitesse.

En ce qui concerne le nettoyage, il y a un problème avec la balayeuse qui a du mal à passer dans l'allée. Une solution est à l'étude. Elle consisterait à découper les bornes pour faciliter le passage de la balayeuse.

Monsieur Alain GIRARD souligne qu'il s'agit d'une voie piétonne très importante pour aller à la gare.

- Règlement du Parc des Saules : l'utilisation publique du Parc des Saules est bien régie par un règlement municipal composé de plusieurs articles. Celui-ci est affiché aux entrées du parc. Un article précise les interdits.
- Règlementation chiens dangereux : obligation de déclaration auprès du SCHS qui fournit un récépissé de Mme la Maire).

Monsieur Jean CANET fait plusieurs remarques revient sur le parking voie de Bouvray. Il indique qu'entre les deux lignes de chemins de fer il y a de la place pour faire des parkings. Il demande également pourquoi la fête des associations n'est pas organisée sur l'espace du Parc des Saules ?

Monsieur Alain GIRARD rappelle que la fête des associations à rassemblée 70 associations. Il souligne que le Parc du Grand Godet est aussi un Parc Orlyzien.

Une personne du public demande ce qu'il en est de la reconstruction du lycée Georges Brassens. Il semble être prévue sur la ville d'Orly ?

Monsieur Alain GIRARD répond qu'il doit être reconstruit mais pas sur son site actuel du fait que le sol pose des problèmes.

La ville de Villeneuve Le Roi a été sollicitée puisque la Loi prévoit que pour la construction des Lycées, c'est la ville qui apporte le terrain. A ce jour, la ville de Villeneuve Le Roi n'a pas fait de proposition de terrain. En revanche, la ville d'Orly n'est pas opposée à rechercher un terrain pour accueillir le nouveau Lycée.

Monsieur Frédéric WINTER, directeur de l'aménagement urbain, indique que c'est la Région qui détermine le lieu de construction. La ville dispose d'un terrain de plus d'un hectare proche des transports en commun. Le nouveau site ne serait pas trop éloigné de Villeneuve Le Roi (gare SNCF Les Saules, la future ligne du Tramway). Il indique que la construction d'un lycée prend entre 6 et 9 ans, mais qu'il est important de décider du lieu rapidement.

Alain GIRARD donne la parole à deux personnes du public :

Monsieur Lionel GASPARD trouve la proposition de construction du nouveau Lycée sur la Ville d'Orly importante du fait de la proximité pour les Orlysiens.

Monsieur Philippe BOURIACHI souligne qu'un certain nombre de jeunes rencontrent des difficultés pour se rendre au Lycée Georges Brassens. Que ce lycée est vétuste. La

construction d'un nouvel équipement permettra d'avoir un bâtiment aux normes, répondant aux nouvelles technologies environnementales.

Madame Reine-Aimée ENDALLE PENDA ajoute que la proximité du Lycée va engendrer moins de fatigue pour les jeunes.

II. Projets/travaux

a - Démarrage des travaux du T9 (Tram Porte de Choisy /Orly)

La parole est donnée à Monsieur Frédéric WINTER, directeur du développement urbain. Il donne quelques informations sur le tramway T9 exploitable dès 2020. Il s'agit d'un cheminement direct qui reprend la RD5 à partir de la porte de Choisy. Les sites ont été préparés pour la venue du Tramway T9. Il rappelle que la ligne 183 est aujourd'hui saturée. L'arrivée du Tramway T9 va permettre d'augmenter la capacité de transport de façon plus régulière. Le tramway aura une fréquence de 4 à 5 minutes aux heures de pointe.

Les travaux devraient démarrer début 2016.

Orly a pris la décision de faire arriver le T9 jusqu'au fer à cheval mais elle continue ses démarches pour que la ligne soit prolongée jusqu'à l'aéroport. Entre les deux ponts du chemin de fer, il va y avoir le centre de maintenance et de remisage des tramways de cette ligne.

L'arrêt terminus se fera devant le Centre Culturel. Le rond-point sera supprimé. Toute la place du Fer à Cheval va être reprise. Il souligne qu'il y aura une perte de stationnement sur la Voie des Saules. Une étude est en réflexion pour trouver quelques places supplémentaires, un petit parking pour le Franprix.

En ce qui concerne les arbres, ils seront enlevés mais remplacés le long de la voie. Les tri bornes quant à elles, seront repositionnées.

Monsieur Patrick JAULIN demande comment va être envisagé le tracé du 183 avec le tramway ?

Monsieur Frédéric WINTER répond que le 183 est amené à disparaître mais pas complètement puisqu'il desservira l'aéroport à partir du Fer à Cheval. Le trajet sera le même qu'aujourd'hui. Actuellement tout n'est pas calé.

Monsieur Philippe BOURIACHI présent dans le public, demande comment les commerces de proximité vont faire pour travailler durant la durée des travaux.

Monsieur Frédéric WINTER répond qu'il existe des fonds permettant de compenser la perte du chiffre d'affaire.

En ce qui concerne le passage du tramway par la rue Christophe Colomb, **Monsieur Frédéric WINTER** répond qu'il est important d'organiser une correspondance à la gare des saules, d'où le choix de la rue Christophe Colomb.

Monsieur Jean CANET indique qu'il s'agit de la Voie Romaine. Il demande si des recherches seront faites avant le démarrage des travaux.

Monsieur Vincent CHARLOT présent dans le public, fait remarquer que l'action citoyenne pour ce projet a fonctionné. Il est important de la poursuivre pour que le Tramway puisse continuer jusqu'à l'aéroport.

b - Création d'un atelier citoyens

Lors de la réunion publique le 15 septembre dernier « les projets dans vos quartiers », il a été annoncé la création d'un atelier citoyen pour travailler sur l'aménagement de l'espace public Marcel Cachin. Cet atelier va permettre aux habitants de s'exprimer, de faire des propositions. Il s'agit là d'un espace de débats avec des élus et des professionnels.

Madame Amandine RIAULT, responsable de la gestion urbaine, animera cet atelier. Il est demandé aux habitants du quartier qui sont intéressés par cet atelier d'y participer.

III. Animation d'été

Alain Girard rappelle les différentes animations qui se sont déroulées durant la période estivale :

- Animations « hors les murs » dans les différents quartiers de la ville
- Les sorties estivales à la mer,
- Un concert a été organisé le 07 août au Parc Jean Mermoz. Les Orlysiens ont pu découvrir ou redécouvrir le groupe hongrois SONDRGO.
- L'organisation d'activités avant la rentrée, au Parc du Grand Godet,

Il rappelle également les deux évènements de la rentrée en septembre :

- Le Forum des Sports et du Temps libre le 05 septembre,
- Le 70^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration samedi 19 et dimanche 20 septembre

IV. Fêtes et animations

- Fête des solidarités : depuis des années, le Conseil départemental mène de nombreuses actions contre toutes les formes d'exclusion. La fête des solidarités constitue l'un des moments forts de ces engagements. Placée sous le signe du vivre ensemble, elle est marquée chaque année par des rencontres et des ateliers autour du lien social et de l'échange. Elle est l'occasion pour les Val-de-Marnais de découvrir les nombreuses actions menées avec et pour la population par le Conseil départemental et ses partenaires locaux et associatifs. Cette année la fête de solidarité se déroulera le samedi 28 novembre 2015 de 12h00 à 18h00.

Monsieur Alain GIRARD indique que cela a lieu plus tôt que les autres années du fait de l'organisation des élections régionales.

- Le festival à partir du 2, organisé par les ludothèques Clément Ader et Irène Joliot Curie,
- La fête de fin d'année du quartier : les amicales des locataires « le Phénix des Aviateurs » et « la Sablière », l'AUVM organiseront dans leur quartier une fête de Noël pour les enfants. Au programme : goûters, distribution de friandises, animation. Le Conseil de Quartier Est apportera une aide à ces initiatives,
- L'ouverture de la saison culturelle, le samedi 10 octobre 2015,

V. Information générale

- **Le Conseil Citoyens** : la parole est donnée à **Monsieur Vincent REBERIOUX**.

Il indique qu'il s'agit d'un nouveau dispositif, d'une obligation légale. Le Conseil Citoyens est mis en place sur les quartiers géographiques prioritaires. L'idée étant de favoriser le plus possible la démocratie des habitants.

Il souligne également que c'est le Préfet qui valide l'existence du Conseil Citoyens.

Il est composée de :

- 8 membres issus du milieu associatif et acteurs locaux,
- 8 membres habitants des quartiers prioritaires

La loi prévoit l'autonomie du Conseil de Quartiers, aucun élu n'y siègera. En revanche il sera Co animé par le délégué du Préfet à la politique de la Ville, et une personne de l'administration.

Pour la première année et en accord avec le Préfet, la Ville va s'appuyer sur l'expérience du Conseil de Quartiers Est, concerné par le périmètre prioritaire. La participation se fait sur la base du volontariat. La 2^{ème} année un appel à candidatures sera fait.

Le Conseil Citoyens siègera sur les deux instances : ANRU et Comité de pilotage du Contrat Ville.

Il se réunira pour la première fois dans le courant du mois d'octobre. Cette première réunion permettra d'installer le Conseil Citoyens et de désigner des représentants du Conseil présents dans les instances.

La seconde réunion aura pour objet de présenter les différents partenaires de l'ANRU.

Monsieur Jean CANET demande si la première année les représentants des locataires peuvent y participer.

Il lui est répondu que pour la première année ont s'appuie uniquement sur le Conseil de Quartiers.

Monsieur Jean CANET souhaite que ce nouveau dispositif ne se télescope pas avec les autres Conseils.

Monsieur Alain GIRARD répond qu'il est important que ce point soit soulevé.

- **Rappel des différentes réunions à venir :**
 - o Réunion publique « des projets dans votre quartier (Navigateur/Lopofa), le mardi 06 octobre à 19h00, à l'accueil de loisirs A. BOLLAND
 - o Réunion publique PLU, le jeudi 08 octobre à 20h00, salons de la mairie (présentation des enjeux et du diagnostic du territoire),
 - o Rendez-vous urbain Navigateur, le mercredi 14 octobre (départ à 14h00 de la salle Marco Polo).

- Ateliers urbain (discussions et réflexions sur l'aménagement du futur parc Marcel Cachin), le jeudi 15 octobre. Rendez-vous à 18h00 devant la Ludothèque Joliot Curie.
- « La nuit de la solidarité » le samedi 21 novembre au Centre Culturel, organisée par le service Politique de la Ville.
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.